LE JOURNAL DU TRI ET DE LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Syndicat Intercommunal de Tri et de Collecte des Ordures Ménagères - N° 26 - juin 2023

AMÉNAGEMENTS

NOUVEAUX POINTS DE TRI

Page 6

DANS CE NUMÉRO

DÉCHÈTERIE
BIENTÔT UNE NOUVELLE FILIÈRE DE TRI
Page 3

COLLECTE
POURQUOI REFUSER LES SACS D'ORDURES MÉNAGÈRES ?
Page 4

COMPOSTEUR
CETTE ANNÉE C'EST GRATUIT
Page 8

Edito

Jacques PRIGENT
Président du SITCOM
Région d'Argentan

Après deux ans de crise, le bien vivre ensemble est important. Or la qualité du tri des déchets et le comportement de certains usagers menacent notre service public de collecte et de traitement de nos déchets. Pour donner suite à ce constat, le SITCOM a engagé en 2022, une réflexion pour préparer l'avenir en intégrant le respect des obligations.

Il nous a alors été permis de constater que le fameux sac « noir » de nos cuisines est aujourd'hui composé de 25% de déchet recyclables (emballages/papiers/verre), de 30% de déchets compostables, de 14% de déchets évitables (gaspillage) et de seulement 31% de déchets non valorisables.

Alors pourquoi éteignons-nous la lumière en sortant d'une pièce ? Pourquoi fermons-nous le robinet d'eau ? Pour maîtriser notre facture d'énergie, alors pourquoi ne pas trier ses déchets ?

Grâce à la caractérisation de nos poubelles, nous pouvons aborder l'avenir avec de nouvelles perspectives qui ne pourront être mises en œuvre qu'avec votre soutien et votre collaboration. 2023, sera une année pour densifier le maillage de nos conteneurs, tester de nouveaux modes de collectes et mettre en œuvre la gestion de nos biodéchets. Alors si nous voulons un service public de qualité, travaillons ensemble et appliquons les bons gestes.

Je vous souhaite une bonne lecture.

« 2023, SERA UNE ANNÉE POUR DENSIFIER LE MAILLAGE DE NOS CONTENEURS...»

LES CHIFFRES CLÉS 2022
SUR LE SITCOM RÉGION D'ARGENTAN

77 communes
42 538 habitants
7 830 tonnes d'ordures ménagères collectées soit 184kg/hab
2 571 tonnes d'emballages soit 60kg/hab
1 592 tonnes de verre soit 37kg/hab

DÉCHÈTERIE : UNE NOUVELLE FILIÈRE

EXEMPLES DE DÉCHETS QUI SERONT SÉPARÉS EN DÉCHÈTERIE

Dans le cadre de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC), 3 nouvelles filières arrivent dans votre déchèterie.

D'ici quelques semaines, les 6 déchèteries du SITCOM seront équipées de nouveaux dispositifs permettant d'accueillir les articles de sport et de loisirs, de bricolage et de jardin ainsi que les jouets.

L'objectif est de limiter les déchets qui étaient jusqu'à présent majoritairement déposés dans la benne encombrant, mais aussi de réduire le coût financier des déchets.

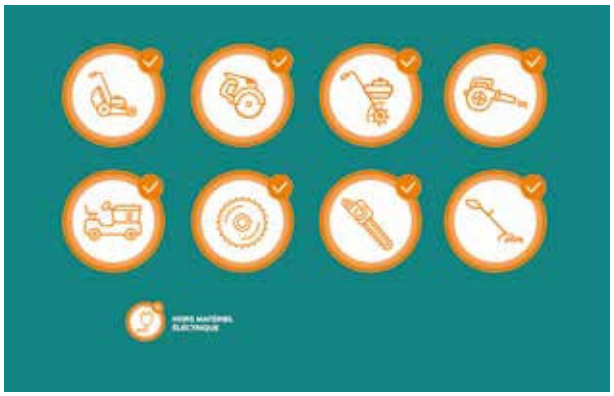

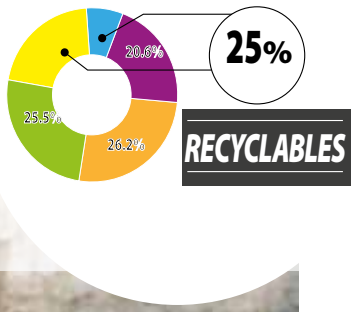

POURQUOI REFUSER LES SACS D'ORDURES MÉNAGÈRES ?

Depuis plus de quatre mois, les équipes de collecte contrôlent plus assidûment les déchets déposés dans les sacs d'ordures ménagères (dits sacs noirs). Ce contrôle est nécessaire et obligatoire quand on sait que nos poubelles contiennent encore 69% de déchets recyclables, compostables ou évitables.

Lorsque les sacs sont mal triés, il leur est alors apposé un autocollant dit NON CONFORME A LA COLLECTE.

IL APPARTIENT À L'USAGER QUI LES A DÉPOSÉS, DE LES REPRENDRE ET DE LES RENDRE CONFORMES

PAROLE DE L'ÉLU :

GILLES MALLET, MAIRE DE MONTS-SUR-ORNE

Je suis parti du constat que malgré la présence de conteneurs de tri et la communication engagée, cela ne suffisait pas. Le soir de collecte, on pouvait voir des sacs noirs bien trop volumineux sur nos trottoirs. Alors il était temps de s'impliquer plus, malgré le transfert de compétence et du désengagement de certains élus au fil des ans. Car la collecte des déchets tout comme l'école, l'assainissement et d'autres compétences transférées est l'affaire des élus locaux. Donc, à coût maîtrisé et un impact environnemental faible, nous avons proposé cette expérience. Nous nous félicitons de l'engagement des maires des communes voisines qui nous ont suivis et qui se sont également très fortement impliqués ainsi que les services du SITCOM. Les premiers bilans sont encourageants et satisfaisants tant au niveau des volumes collectés que des retours des habitants. Ainsi nous devons poursuivre nos efforts.

EXPÉRIMENTATION : LES SACS JAUNES S'INVITENT DANS NOS CAMPAGNES

À la suite du retour des élus, le SITCOM a donc décidé conjointement avec quatre communes de son territoire de mettre en œuvre des sacs de couleur gris translucide en remplacement du fameux sac noir. Cela implique qu'il est possible désormais de voir les déchets recyclables encore présents dans les ordures ménagères et de refuser les sacs ainsi mal triés. Après plus de 20 ans de communication, nous observons encore un manque de tri des déchets souvent par méconnaissance et par absence de praticité dans la collecte des emballages et papiers.

C'est pourquoi, cette opération ne s'arrête pas là. Elle organise désormais les collectes de façon bi-hebdomadaire ce qui implique une collecte tous les 15 jours. En effet, après avoir retiré les déchets recyclables et pour certains foyers, les déchets compostables, le sac noir devenu gris translucide est alors bien moins volumineux et nauséabond. Dans le même temps, les déchets recyclables à gérer sont quant à eux en augmentation et une gestion en apport volontaire demande de la place et de l'organisation pour se déplacer jusqu'au conteneur. De ce fait, comme la collecte des déchets non recyclables est effectuée tous les 15 jours, il a été possible de mettre en place une collecte tous les 15 jours des emballages et papiers sans augmenter le nombre de camion circulant et les dépenses afférentes.

Ainsi, le SITCOM répond à une demande qualitative du service public de collecte en apportant ce service au porte des foyers producteurs de déchets recyclables. Un bilan de cette opération sera rendu à la rentrée de septembre et les délégués du SITCOM pourront décider de l'avenir de cette expérimentation. Dans le même temps, le SITCOM va distribuer gratuitement des composteurs de 300 ou 800 litres et va densifier le maillage des bornes de collecte des textiles et des conteneurs d'apport volontaire d'emballages/papiers ainsi que du verre.

LE SITCOM RÉPOND À UNE DEMANDE DU SERVICE PUBLIC APPORTANT CE SERVICE AU PORTE DES FOYERS PRODUCTEURS DE DÉCHETS

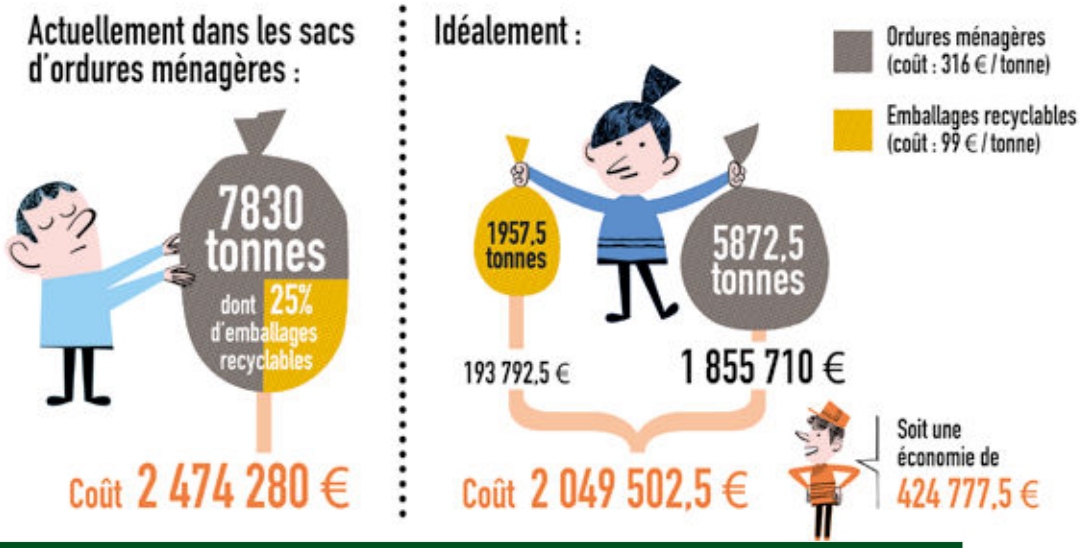

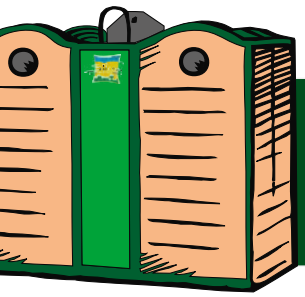

TOUTEFOIS, LA COLLECTE DES VERRES RESTE ET RESTERA TOUJOURS EN APPORT VOLONTAIRE À CAUSE DE LEUR DANGEROSITÉ ET DU BRUIT AFFÉRENT À LEUR RAMASSAGE.

Réponse : 7830 x 25% = 1957,50 tonnes x (316-99)= 424 777,50 €

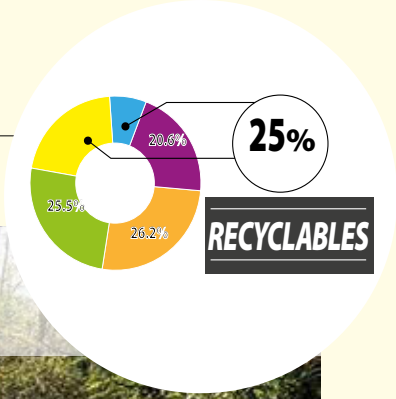

AMÉNAGEMENTS ET NOUVEAUX POINTS DE TRI

Malgré la communication déployée depuis le démarrage de la collecte sélective en 1998, le sac « noir » de cuisine contient encore 25% d'emballages (verres, papiers et plastiques). Le SITCOM, en partenariat avec les communes, poursuit donc le renouvellement et l'installation de conteneurs de tri afin d'améliorer le service rendu à l'habitant.

LE RENOUVELLEMENT ET L'AMÉLIORATION DES SITES DOIVENT S'INTÉGRER DE FAÇON COHÉRENTE ET ÉQUILIBRÉE DANS LE PAYSAGE DE LA COMMUNE.

Depuis le début de l'année 2023, les communes de Ménil-Jean (commune déléguée de Putanges-le-Lac) et Fontaine-les-Bassets sont équipées d'un point de tri. Ainsi, les habitants n'auront plus à se déplacer hors commune pour trier leurs déchets, et moins de déplacement c'est bon pour l'environnement.

Les communes de Brieux, Ecouché-les-Vallées, et Omméel ont réaménagé leur site en favorisant une intégration paysagère moderne tout en conservant l'attrait au geste de tri pour les usagers dans un site agréable.

ATTTENTION TOUT DE MÊME ;

Ces points de tri sont exclusivement réservés à la collecte des emballages recyclables, papiers et verres selon les consignes affichées dessus. Le dépôt des autres déchets au pied de ces conteneurs est interdit.

Des conteneurs ont été installés sur les communes de Menil-Jean et Fontaine-les-Bassets

AUJOURD'HUI, 95% DES COMMUNES DU SITCOM POSSÈDENT UN POINT DE TRI.

EN SAVOIR +: www.sitcom-argentan.fr IntraMuros

300 CONTENEURS SONT VIDÉS CHAQUE SEMAINE SUR LE TERRITOIRE DU SITCOM

Le site de tri d'Omméel à l'entrée du bourg dispose d'un totem d'information et d'un allumage automatique... une première sur le territoire du SITCOM.

La commune de Magny-Le-Désert dispose désormais de conteneurs avec accès PMR.

Le site de tri de Brieux a été réaménagé avec des conteneurs disposant d'accès PMR et avec un muret évitant les envols dans les pâturages proches.

PAROLES D'ÉLUS:

ALAIN SELLIER MAIRE DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE D'OMMÉEL

Le site de tri situé en bordure de la RD 13, faisait l'objet de nombreux dépôts de déchets non ménagers (batteries, pneus, appareils ménagers, carcasses d'animaux ...) et était fréquenté par les animaux errants avant le changement de collecte en porte-à-porte.

A ces désagréments et ces incivilités, il fallait aussi assurer le vidage des conteneurs en sécurité pour les véhicules arrivant par la route. Le conseil municipal de Omméel, dès 2016, avait envisagé cet aménagement. Les travaux d'un montant estimé à 15 000 € et subventionné à hauteur de 80%, ont été réalisés en même temps que le chantier de sécurisation du centre bourg, en coordination avec le Département de l'Orne et Argentan Intercom. Ainsi grâce aux dons de terrain pour l'euro symbolique de deux citoyens, l'espace de tri a pu être réaménagé, optimisé, mis aux normes PMR (personne à mobilité réduite) et même éclairé par détection. Ainsi un espace plus accueillant reste plus propre et je remercie tous les utilisateurs pour leur bienveillance et les encourage à poursuivre leurs efforts en matière de propreté. Par conséquent, malgré l'investissement financier, le retour est plutôt unanime et je recommande à mes collègues d'initier ce type de travaux qui vont dans l'amélioration du service public de collecte des déchets.

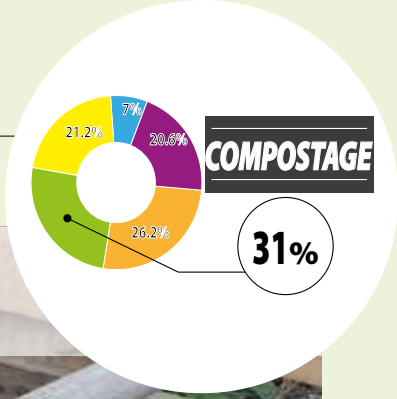

DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS.

Avec l'évolution de la réglementation en 2024, nous ambitionnons de distribuer 15 000 composteurs sur les dix ans à venir avec le concours des mairies. Cette distribution sera accompagnée d'une réunion d'information obligatoire en amont. L'objectif est plus de favoriser une bonne pratique que d'équiper les foyers.

La décomposition des déchets organiques au sein des centres d'enfouissement, se fait en l'absence d'oxygène (anaérobie). Cela occasionne la création de gaz, du méthane (à 65-70 %) et du CO2 . Le méthane est un gaz à effet de serre dont le pouvoir de réchauffement est 28 fois supérieur à celui du CO2.

COMMENT OBTENIR SON COMPOSTEUR

Chaque foyer peut bénéficier d'un composteur gratuit de 300L ou 800L, sous les conditions suivantes :

- **Ne pas avoir bénéficié d'un composteur en 2022.**
- **S'inscrire obligatoirement par internet en remplissant le formulaire en ligne ou par téléphone (02.33.36.13.60).**
- **Assister aux réunions/distributions proposées.**
- **Se munir d'un justificatif de domicile lors du retrait.**

UNE RAISON DE PLUS DE BIEN AÉRER VOTRE MATIÈRE DANS VOTRE COMPOSTEUR !

OPÉRATION « DU BROYAGE POUR PLUS DE PAILLAGE ».

Le principe est simple. Une commune met pendant 15 jours, au printemps et/ou à l'automne, un espace de dépôts de branchages des citoyens. Le SITCOM organise le broyage et les mairies redistribuent le broyat.

Ce type d'opération est également réalisé au sein de la déchèterie d'Argentan.

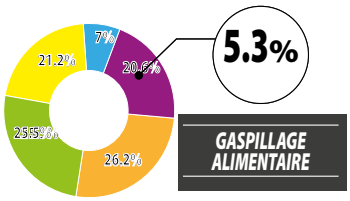

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Le gaspillage alimentaire représente 5% de nos déchets ménagers. Ce constat conforte les données nationales qui sont de l'ordre de 20 Kg par an et par personne pour un gaspillage financier de l'ordre de 150 euros.

Depuis près de 10 ans, le SITCOM s'engage dans la lutte contre le gaspillage alimentaire avec différents publics.

Nous sensibilisons les scolaires autour du gaspillage de pain afin qu'ils comprennent cette notion. Gâcher du pain, c'est perdre toutes les énergies, le travail (céréaliers, minotiers et boulangers), et les matières premières.

Nous sensibilisons également des publics adultes par des ateliers « cuisine antigaspi » et avec quelques conseils :

- Etablir un menu pour la semaine, puis faire la liste des courses nécessaires.
- Prévoir des repas avec les restes en les cuisinant.
- Ranger son réfrigérateur en mettant les produits à Date Limite de Consommation courte devant.

Avec le Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire, la France s'est engagée à réduire de moitié ce gâchis à partir de 2025, alors engageons-nous. Pour plus d'informations n'hésitez pas à consulter notre site internet.

Si vous n'avez pas réussi à finir votre assiette au restaurant, plus d'inquiétude. Depuis le 1er juillet 2021, vous pourrez demander un «doggy bag» au restaurateur afin d'emporter vos restes

LES CHIFFRES DU GASPILLAGE

11 kg/ an par personne

160€ le coût par an par personne

7kg de déchets alimentaires non déballés

1/3 des aliments produits dans le monde est perdu

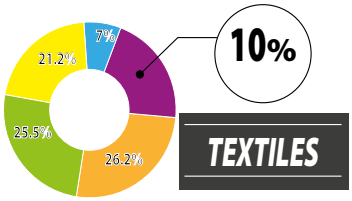

TRI DES TEXTILES

Selon encore notre étude, 2,5% de nos sacs noirs sont constitués de textiles. Ce résultat nous a surpris car les bornes textiles sont présentes depuis plus de 10 ans sur notre territoire. Nous pensions que ce geste de tri était adopté.

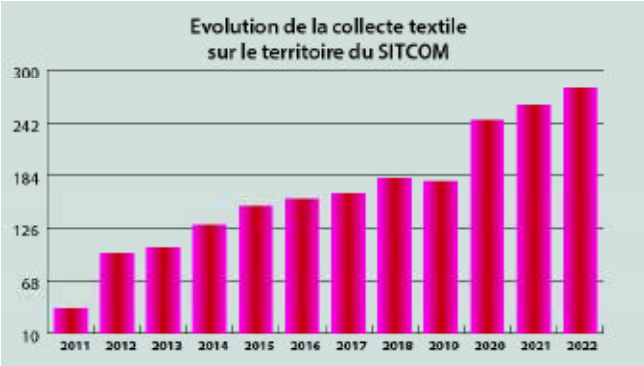

Il est donc capital de rappeler quels sont les articles que l'on peut déposer dans les conteneurs:

- Les textiles d'habillement : pantalons, chemises, teeshirts, pulls, robes, manteaux, joggings, chaussettes, sous-vêtements, gants, écharpes, bonnets, foulards, maillots de bain, collants.
- Les chaussures : chaussures de ville et de sport (Homme, Femme, Enfant), sandales, bottes / bottines, tongs.
- Le Linge de maison : serviettes de table ou de bain, nappes en tissu, gants de toilettes, parures de lit, torchons, tabliers de cuisine, les rideaux, les voilages.
- La maroquinerie : sacs à main, ceinture.

DÉPOSEZ TOUS VOS TEXTILES EN SAC, EXCEPTÉS CEUX QUI SONT SOUILLÉS OU MOUILLÉS.

Pour faciliter le tri des textiles, nous menons une politique de multiplication de ces bornes sur notre territoire pour se rapprocher des citoyens.

Les visuels de consigne de tri de Re Fashion, l'éco-organisme de la filière textiles, sont présents sur toutes nos bornes, rappellent qu'il est primordial de déposer le textile en sac et non en vrac.

Le SITCOM en tant que collectivité, avec le soutien de l'éco organisme Re Fashion, organise et tente d'optimiser la collecte des textiles pour leur valorisation. Mais n'oubliez pas que des structures caritatives locales financent leurs actions grâce aux dons et la revente de textiles d'habillement.

POURQUOI FAUT-IL DÉPOSER SES TEXTILES EN SAC ?

Infos pratiques et agendas

AGENDA RÉUNIONS

A l'image du contenu des sacs, bacs ou conteneurs de tri, aujourd'hui encore les consignes de tri ne sont pas encore acquises et connues par tous.

Depuis le début de l'année, le SITCOM Région d'Argentan propose aux communes qui le souhaitent l'organisation de rencontres publiques sous forme de réunions d'informations et d'échanges afin de mieux faire connaître son rôle et ses missions de service public.

Ces réunions organisées dans les communes ne sont pas exclusivement réservées aux habitants du secteur concerné mais bien à toutes les personnes intéressées par le sujet des déchets ménagers.

Elles ont déjà eu lieu à Ecouché-les-Vallées, Argentan, Nécy, Bazoches-au- Houlme, Sévigny, Tournai-sur-Dive, Merri, St Brice-sous-Rânes.

Les prochaines réunions auront lieu:

21 juin : Salle de la mairie de Carrouges à 19h.

23 juin : Salle des fêtes de Fleuré à 19h.

23 juin: Salle de l'ancienne cantine de Magny-le-désert à 19h

26 juin : Salle des fêtes de Boischampré à 19h.

26 juin : Gouffern-en-Auge, Salle des fêtes de Chambois à 19h.

27 juin : Salle du cinéma de Trun à 19h

29 juin : Salle communale de Joué du Bois à 19h.

30 juin: Salle communale de Rouperroux à 19h.

AGENDAS 2023

SEPTEMBRE

Du 4 au 8

Distribution des sacs de tri à, Sarceaux , Ecouché, Fel, Chambois , Boucé, Occagnes ou Putanges.

12 septembre: Réunion Publique à Argentan Salle Maupassant 19h

Du 18 au 22

Distribution des sacs de tri à Argentan.

OCTOBRE

Opération Broyage pour plus de paillage»

NOVEMBRE

Gratiféria

INFOS PRATIQUES

A l'occasion du 1er mai, 25 décembre 2023 et 1er janvier 2024, le SITCOM Région d'Argentan va reporter d'une journée TOUTES les collectes de la semaine, pour TOUS les habitants.

Si vous êtes habituellement collecté le lundi, la collecte sera décalée au lendemain mardi.

Si vous êtes collecté un autre jour de la semaine (du mardi au jeudi), la collecte sera décalée au lendemain.

Si vous êtes collecté un vendredi, la collecte sera décalée au samedi.

Attention, compte-tenu de ces modifications, les horaires de collecte peuvent être modifiés par rapport à d'habitude. N'hésitez pas à sortir vos sacs plus tôt voir la veille au soir pour les collectes du matin.

Les autres jours fériés de l'année (8 mai, lundis de pâques et de pentecôte, jeudi de l'ascension, 14 juillet, 15 août, 1er et 11 novembre) les collectes se déroulent normalement.

ADRESSES & INFOS UTILES

SITCOM RÉGION D'ARGENTAN

1, PLACE MAHÉ 61200 ARGENTAN
TEL: 02-33-36-13-60

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi
8h30 à 12h / 13h30 à 17h.

EMAIL: SITCOM@SITCOM-ARGENTAN.FR
SITE INTERNET: WWW.SITCOM-ARGENTAN.FR

https://www.facebook.com/sitcomargentanactualites

https://www.facebook.com/trucsetastucessitcom

DÉCHÈTERIE D'ARGENTAN

RUE DE LA SAPONITE ZI SUD
61200 ARGENTAN
TEL : 02.33.39.34.84

Ouverture : Lundi au samedi

9h-11h45/14h-17h45

DÉCHÈTERIE DE TRUN

CHEMIN DE CAEN
61160 TRUN
TEL. : 02.33.67.13.81

Ouverture : Mardi au samedi

9h-11h45/14h-17h45

DÉCHÈTERIE D'ÉCOUCHÉ

VILLENEUVE
61150 ÉCOUCHÉ
TEL : 02.33.12.69.52

Ouverture : Mardi au samedi

9h-11h45/14h-17h45

DÉCHÈTERIE DE RÂNES

ROUTE DE CARROUGES
61150 RÂNES
TEL. : 02.33.67.30.62

Ouverture : Mercredi, vendredi et samedi

9h-11h45/14h-17h45

DÉCHÈTERIE DE PUTANGES

ZONE INDUSTRIELLE
61210 PUTANGES PONT ÉCREPIN
TEL : 02.33.35.25.65

Ouverture : Mardi au samedi

9h-11h45/14h-17h45

DÉCHÈTERIE DE CHAHAINS

ROUTE DE ROUPERROUX
61320 CHAHAINS
TEL. : 02.33.29.18.66

Ouverture : Mardi , jeudi et samedi

9h-11h45/14h-17h45

INFORMATIONS SUR LE TRI

Sitcom Région d'Argentan

CITEO

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Désormais, plus de doute : tous les emballages se trient !

À TRIER

Pensez aussi à demander le votre

À TRIER

À JETER

TOUT LE RESTE

Dans la poubelle de déchets ménagers le jour de collecte

SACS CONFORMES ET FERMÉS

À COMPOSTER